



EXTRAIT du REGISTRE

des délibérations du Conseil Municipal du 13 avril 2023

Le 13 avril 2023, le Conseil Municipal s'est tenu en mairie sous la présidence de M. Ludovic LEGGERI, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 7 avril 2023 et affichée à son lieu habituel en mairie le 7 avril 2023.

Etaient présent-e-s :

Mesdames Laetitia ASCHBACHER ; Evelyne FRANK ; Catherine JUIN ; Christine LODEWYCKX GRANGER et Hélène MAXANT.
 Messieurs Olivier DAVID ; Ludovic LEGGERI ; Jean-Luc ERB ; Gilles PRETAT et Gilles LAFLEUR.
 Formant la majorité des membres en exercice.

Absent-e-s excusé-e-s : Monsieur Romuald HEILLIG.

Absent-e-s non excusé-e-s : néant.

Pouvoirs :

Monsieur Christophe CHILLET à Monsieur Jean-Luc ERB ;
 Monsieur René MATHIOT à Monsieur Gilles LAFLEUR ;
 Madame Magali QUIRING à Monsieur Gilles PRETAT ;
 Madame Anne RIVOAL à Hélène MAXANT.

Présents : 10

Votants : 14

DELIBERATION N° 11

BUDGET GENERAL COMMUNAL 2023

(Rapporteur : Monsieur Jean-Luc ERB)

Le budget primitif du budget général 2023 se présente en dépenses et en recettes tel que :

	Recettes	Dépenses
Investissement	699 063.88 €	640 682.85 €
Fonctionnement	1 158 341.07 €	1 158 341.07 €
TOTAL	1 857 404.95 €	1 799 023.92 €

Il a été proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget général de l'exercice 2023 en dépenses et en recettes au niveau des chapitres en section d'investissement et de fonctionnement.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal :

ADOpte le budget général communal de l'exercice 2023 en dépenses et en recettes au niveau des chapitres en section d'investissement et de fonctionnement.

Extrait du registre des délibérations

Fait et délibéré à Saizerais, le 13 avril 2023

Le maire, Ludovic LEGGERI